PREMIERE EXPEDITION

Maître François LIEURADE
Huissiers de Justice Associé à la
SELARL LIEURADE
Tél. : 01.34.69.00.42
Fax : 01.34.69.17.31
Email : francois.lieurade@huissier-justice.fr

Etude principale
18 rue Parmentier
95200 SARCELLES

Etude annexe
3 bis avenue de Paris
95290 L'ISLE ADAM

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION SUR SAISIE IMMOBILIERE

Constat du 6 mars 2017

PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT
ET LE SIX MARS

A LA REQUETE DU :

LE CREDIT FONCIER DE FRANCE SA au capital de 1.331.400.718,80 €, ayant son siège social à Paris 1er au 19, rue des Capucines RCS Paris 542.029.848,
agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat Maître Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES, avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant 29 rue Pierre Butin à PONTOISE (95300) – Tél + 33 01 34 20 15 62 – Fax + 33 01 34 20 15 60, lequel est constitué et occupera sur les poursuites d'expropriation devant le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PONTOISE et ses suites,

AGISSANT EN VERTU :

D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié en date du 16 février 2017.

LEQUEL EN APPLICATION DE LA LOI M'AUTORISE A L'EFFET DE :

Procéder à la description des droits et biens immobilier dont est propriétaire Monsieur Zakir Hossain MOHAMMAD, décrits comme suit :

COMMUNE DE SARCELLES (Val d'Oise)

Les droits et biens immobiliers sis 3 passage du Limousin, rue de Toulouse et Place de France dénommé « Résidence Languedoc » cadastré section AY numéro 366 lieudit « boulevard Henri Poincaré » pour 4 a 20 ca, numéro 368 lieudit « Avenue Auguste Perret » pour 28 ca, numéro 369 lieudit « Avenue Auguste Perret » pour 39 ca, numéro 371 lieudit « Place de France » pour 5 ha 61 a 91 ca et numéro 384 lieudit « Avenue Paul Valéry » pour 8 a 12 ca, ayant fait l'objet d'un état descriptif de division en volume publié le 11 juillet 1974 volume 6471 numéro 1 modifié par actes publiés le 14 mars 1985 volume 10653 numéro 3, le 20 juin 1975 volume 6790 numéro 6, le 28 février 1978 volume 7843 numéro 6, le 4 février 1988 volume 11920 numéro 18, le 4 février 1988 volume 11920 numéro 19, le 4 février 1988 volume 11920 numéro 20, le 4 février 1988 volume 11920 numéro 21, le 4 février 1988 volume 11920 numéro 22, le 4 février 1988 volume 11922 numéro 13, le 4 février 1988 volume 11923 numéro 3, le 4 février 1988 volume 11920 numéro 17, le 27 janvier 1992 volume 1992 P numéro 427, le 27 janvier 1992 volume 1992 P numéro 428, le 27 janvier 1992 volume 1992 P numéro 433, le 27 janvier 1992 et 11 février 1992 volume 1992 P numéro 432, le 15 mars 2010 volume 2010 P numéro 1401, suivi d'une attestation rectificative publiée le 16 avril 2010 volume 2010 P numéro 1952, ayant fait l'objet d'une reprise pour ordre le 6 mai 2010

volume 2010 D numéro 4470 portant sur le lot volume numéro 804, ayant fait l'objet d'un état descriptif de division – règlement de copropriété publié le 26 juillet 2011 volume 2011 P numéro 4083, portant sur le lot suivant :

- LOT NUMERO CENT QUATRE MILLE CENT QUATRE VINGT DIX HUIT (104198) : au seizième étage, accès par l'escalier 2 et l'ascenseur 2 pair, porte gauche en sortant de l'ascenseur, un appartement de trois pièces avec sanitaires et les 131/10.000èmes des parties communes générales.

Je, François LIEURADE huissier de justice associé de la SELARL François LIEURADE titulaire d'un office d'huissier de justice 95200 SARCELLES 18 rue Parmentier, soussigné,

Déférant à cette réquisition, je me suis transporté 3 Passage du Limousin à SARCELLES (Val d'Oise), 16ème étage, escalier Ouest, porte gauche en sortant de l'ascenseur,

Où étant ce jour sur place à 8 heures, assisté de Monsieur Antoine MICHALSKI, serrurier, et de deux témoins majeurs,

J'ai constaté ce qui suit :

CONSTATATIONS

Monsieur RAHMAN ARMAIN SOHAIL se présente à nous.

Je lui déclare alors mes qualités et identités.

Après lui avoir indiqué l'objet de ma mission, il me déclare ne voir aucune objection à son bon déroulement et me précise que les lieux sont occupés lui-même et une dizaine d'autres hommes majeurs, en vertu d'un bail qu'il ne peut me présenter et dont il ignore les termes.

Je lui fais alors sommation d'avoir à me communiquer ce titre d'occupation dans les plus brefs délais.

Les lieux consistent en :

- un appartement (lot n°104198), composé d'une entrée, une cuisine, une salle de séjour, un dégagement, un réduit, une salle de bains, un WC et deux chambres ;

L'immeuble, construit dans les années 1970, présente des façades bon état. L'ensemble des menuiseries extérieures des portes et fenêtres sont usagées.

Les espaces verts et les parties dont l'accès est commun, halls et escaliers sont usagés.

Le Syndic de la copropriété est le suivant :

CPI
30 Avenue du 8 Mai 1945
95200 Sarcelles
Tel : .01 34 04 06 20
fax : .01 34 04 05 70

Les lieux sont distribués comme suit :

- **Une entrée:**

  La porte d'entrée qui permet d'y accéder est usagée.

  Les dalles plastiques du sol, les papiers peints et peintures des murs et du plafond sont usagés.

L'équipement comprend :

- Un placard en bon état.

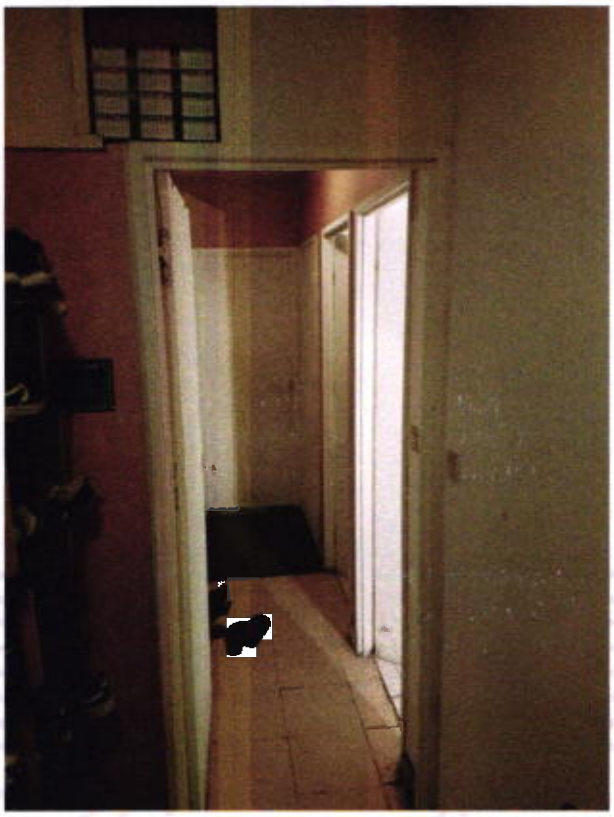

- **Le séjour en porte droite dans l'entrée:**

La porte d'entrée qui permet d'y accéder est usagée.

Les dalles plastiques du sol, les papiers peints et peintures des murs et du plafond sont usagés.

L'équipement comprend :

- Quatre fenêtres à simple vitrage et châssis métallique.

- **Une cuisine en porte face dans l'entrée :**

La porte d'entrée qui permet d'y accéder est usagée.

Les dalles plastiques du sol, les faïences et peintures des murs et du plafond sont usagés.

L'équipement comprend :

- Une série de placards en bon état.
- Un évier en inox muni d'un robinet mélangeur.
- Deux fenêtres à simple vitrage et châssis métallique.

- **Un dégagement vers l'arrière :**

  Les dalles plastiques du sol, les papiers peints et peintures des murs et du plafond sont usagés.

  L'équipement comprend :

  - Un placard en bon état.

- **La salle de bains dans le dégagement :**

  La porte d'entrée qui permet d'y accéder est usagée.

  Le carrelage recouvrant le sol est usagé.

  Le carrelage de protection des murs et la peinture sont en bon état.

  L'équipement comprend :

  - Une baignoire complète.
  - Un lavabo.
  - Un point lumineux ;

- **Les WC :**

La porte d'entrée qui permet d'y accéder est usagée.

Le carrelage recouvrant le sol est en bon état.

Les peintures sont en bon état

L'équipement comprend :

- Un bloc WC ;

- **La première chambre en porte gauche dans le dégagement :**

La porte d'entrée qui permet d'y accéder est usagée.

Les dalles plastiques du sol, les papiers peints et peintures des murs et du plafond sont usagés.

L'équipement comprend :

- Trois fenêtres à simple vitrage et châssis métallique.

- **La deuxième chambre en porte fond dans le dégagement :**

La porte d'entrée qui permet d'y accéder est usagée.

Les dalles plastiques du sol, les papiers peints et peintures des murs et du plafond sont usagés.

L'équipement comprend :

- Trois fenêtres à simple vitrage et châssis métallique.

- **Le réduit :**

Le revêtement plastique recouvrant le sol est usagé.

Les peintures sont usagées.

L'ensemble de l'appartement est chauffé une chaudière collective.

Un métrage des lieux est effectué sous mon contrôle par la société CERTIMMO.

EN FOI DE QUOI, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

François LIEURADE
Huissier de Justice Associé
30, Avenue du 8 Mai 1945 95200 SARCELLES

HUISSIER DE JUSTICE